

Québec, le 23 juin 2020

OBJET : Fin de la production des cartes OPUS directement dans les établissements scolaires.

À tous les parents des élèves du secondaire du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Comme vous le savez, certains de nos trajets d'autobus se font en partenariat avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour lequel vous recevez un remboursement à la mi-année et à la fin de l'année. Nous désirons vous informer de la décision du RTC au sujet de la production des cartes OPUS. Désormais, les élèves de 18 ans et moins ne pourront plus se procurer cette carte directement dans les établissements scolaires, mais devront se rendre dans un [Centre de services ou d'information du RTC](#).

Veillez noter que les étudiants qui possèdent une carte valide n'ont pas à s'en procurer une autre. Pour ceux qui doivent la renouveler ou qui n'en ont pas, nous vous rappelons que cette carte est **obligatoire pour embarquer dans l'autobus du RTC nolisé pour l'école**.

Pour obtenir une nouvelle carte, vous devrez avoir en main les documents suivants :

- Une pièce d'identité officielle permettant d'établir la date de naissance de l'enfant (ex. : passeport, permis de conduire, carte d'assurance maladie).
- 15 \$

Au besoin, vous pouvez consulter le <https://www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/cartes-puce/cartes-opus-avec-photo/opus-18-ans-et-moins> pour obtenir plus d'information. Si votre jeune a plus de 18 ans, il doit demander une preuve de fréquentation scolaire auprès de son établissement scolaire.

Pour connaître le point de vente le plus près, rendez-vous sur le site web du RTC: <https://www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/achat-et-points-de-vente/points-de-vente-et-centres-de-services>

Merci de votre collaboration habituelle,

Le service du transport scolaire



[Désabonnement](#)